



Rupture conventionnelle partiel

Par dudu27

nous sommes propriétaires en indivision d'un corp de ferme avec 3 herbages loue par bail depuis 23 mai 1992 probleme le locataire souhaiterais mettre fin a ce bail mais dans l'etat actuel il est impossible d'envisager une fin de bail motif plus de clotures suite a tailles des haies branchages entreposes dans cour qui elle meme est envahie de chardons et horties ,batiments a remettre en etat

a ce jour serais t'il possible de faire une rupture conventionnelle pour 2 parcelles qui sont en etat le reste du bail restant inchange

merci a l'avance pour vos conseils